

Coût élevé des conseillers pour l'IPO de Belfius

■ La facture pour l'Etat belge s'élèvera à 10 millions dont 2 millions déjà déboursés.

C'est un chiffre qui a de quoi interpellé. Les coûts de la préparation de l'introduction en Bourse de Belfius, la banque née des cendres de l'ex-Dexia Belgique, "se situent globalement autour de 10 millions d'euros". Ce chiffre a été donné cette semaine par le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA), en réponse à une question posée en commission parlementaire par le député Georges Gilkinet (Ecolo).

Toujours à l'agenda

Durant l'été 2017, lors du conclave budgétaire, le gouvernement Michel a décidé de procéder à une privatisation partielle de Belfius. "Le choix de cette méthode repose sur une étude réalisée par le consortium Bank of America/Merrill Lynch/Eubelius/KPMG", a précisé Johan Van Overtveldt. Nomura et Clairfield ont, eux, été désignés comme conseillers financiers et Freshfields comme conseiller juridique des autorités. Un syndicat de banque d'affaires (chargé du placement des titres) a été désigné, qui comprend Citibank, KBC, Belfius et Fortis. Les coûts afférents aux

conseillers se sont montés jusqu'ici à 2 millions d'euros. "Compte tenu du caractère confidentiel de ce type de procédure", Johan Van Overtveldt n'a pas voulu en dire plus sur les autres aspects financiers. Mais il a reconnu qu'une baisse des cours boursiers depuis avril "ne facilite pas une éventuelle introduction en Bourse". Il estime néanmoins que l'IPO (Initial Public Offer) partielle de Belfius est "toujours à l'agenda".

Question épineuse

Mais, pour cela, il faut trouver comment indemniser les coopérateurs d'Arco, qui ont tout perdu dans la débâcle de Dexia. Pour autant bien sûr que l'équipe de Charles Michel respecte ce qui a été inscrit dans l'accord du gouvernement, à la demande expresse du CD&V. Une question particulièrement épineuse vu l'opposition de l'Europe à tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à une aide d'Etat. Or on sait que le vice-Premier CD&V Kris Peeters ne veut pas donner son feu vert à une IPO tant qu'il n'y a pas une solution pour Arco.

Le sujet sera-t-il abordé lors du conclave budgétaire des prochains jours ? Et Charles Michel arrivera-t-il à trouver comment débloquer le dossier ? Dans les cabinets ministériels, on se tait dans toutes les langues.

AvC